Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 022-212202956-20261117-2026_45-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE DE
SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ

Saint Gilles Vieux Marché
Village fleuri

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres votants : 9
Date de convocation : 12/11/2026
Date d'affichage : 12/11/2026

N° 2026-45

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le dix-sept novembre, légalement convoqué, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de M. Laurent BERTHO, Maire.

Présents : M. BERTHO Laurent, M. JAGLIN Jean-Pierre, Mme JARNOUËN de VILLARTAY Sabine, M. LE DUAULT Patrick, Mme LEGOFF Françoise, Mme MACÉ Marie-France, Mme LE GAC Michelle, M. LABBÉ Marc-Antoine, M. JAGLIN Cyrille

Absent : Lucie ROBINEAU, Thierry LE FLOCH

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire : Madame LE GOFF Françoise

2026-45

Objet : Devis Charpente Bidault Lot 03 d'après l'étude ingénierie de Bretagne Ingénierie chantier réhabilitation et construction de 3 logements

Le Maire expose à l'assemblée délibérante que des travaux supplémentaires de renforts de charpente du logement 02 doivent être effectués.
Sur la proposition de BRETAGNE INGENIERIE pour les renforts de charpente du logement 02, l'entreprise BIDAULT Charpente a établi un devis pour le renfort de la charpente :
Le montant total du devis est de 6 933,23€ HT tva à 20 % de 1 386, 65 € soit un montant total de 8 319,88 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Françoise LE GOFF

Le Maire,
Laurent BERTHO